Commune du Tampon

Département de la Réunion

PLAN LOCAL D'URBANISME

Liste des emplacements réservés

Prescrit le 14 avril 2008
Arrêté le 2 février 2018
Approuvé le 8 décembre 2018

En application de l'article L.151-41 du code de l'urbanisme, le règlement du Plan Local d'Urbanisme peut délimiter des terrains sur lesquels sont institués :

- Des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics dont il précise la localisation et les caractéristiques ;
- Des emplacements réservés aux installations d'intérêt général à créer ou à modifier ;
- Des emplacements réservés aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques.

Les emplacements réservés sont repérés et numérotés aux documents graphiques. Chaque numéro renvoie à la présente liste. Par ailleurs, les surfaces indiquées ne sont pas les surfaces cadastrales officielles mais une évaluation surfacique effectuée à partir d'outils SIG.

L'acquisition des terrains nécessaires aux travaux, ouvrages ou aménagements prévus par les emplacements réservés doit s'accompagner de mesures destinées à éviter, réduire et compenser les effets négatifs notables du projet sur l'environnement, l'activité agricole ou la santé humaine. Plus particulièrement en zone naturelle ou agricole, les mesures compensatoires sont mises en œuvre en priorité sur le site endommagé ou à proximité de celui-ci afin de garantir sa fonctionnalité de manière pérenne. Le dispositif doit être proportionné au projet et à la sensibilité des milieux.

« L'ER n°46, dont le tracé traverse une zone Nco, sera mis en œuvre conformément à des prescriptions environnementales en adéquation avec les enjeux identifiés dans l'étude environnementale qui lui a été consacrée (addendum au rapport de présentation). Ainsi, concernant l'éclairage public, et dans le cadre d'un programme communal de modernisation mis en place afin de réduire la consommation énergétique et l'empreinte carbone de la collectivité, la température de couleur sera limitée à 2200k. Cette disposition valable à l'année est complétée par les prescriptions périodiques de la SEOR d'extinction totale sur les couloirs d'envols des Pétrels, extinctions programmées dans le cadre de la télégestion déployée sur le territoire.
Concernant la réalisation du futur ouvrage de franchissement du Bras de Douane, le projet se déploiera sur une emprise de 10 mètres de large afin de prévoir 6 mètres dédiés à une voie en double sens et un aménagement pour un ou des modes de déplacement actif(s).
La question de la gestion des eaux pluviales au regard de l'ER n°46 sera traitée conformément à l'article 4.3 du règlement du PLU.
En amont de la mise en œuvre du projet, une étude hydraulique préalable sera réalisée et la saisine de la MRAe permettra une bonne prise en compte, aux différentes phases de sa conception, des incidences du projet sur l'environnement et la santé humaine. »

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²	Plan
1	Voie de liaison de 10 mètres d'emprise entre la rue des Gerberas et le chemin Chalet	Commune	7747	a
2	Voie d'accès de 6 mètres d'emprise entre les rues Fidélio Robert et Pellier	Commune	592	a
3	Voie de desserte de 10 mètres d'emprise	Commune	2106	a, b
4	Prolongement de voirie de 12 mètres d'emprise	Commune	1858	a
5	Création d'une voie d'accès de 8 mètres d'emprise	Commune	498	a
6	Aménagement d'une voie de 8 mètres d'emprise	Commune	2176	a, h
7	Extension de l'école de Dassy	Commune	11953	a

8	Création d'une voie piétonne de 3 mètres d'emprise pour la desserte du parc de l'ONF	Commune	726	d, e
9	Voie d'accès de 8 mètres d'emprise entre la RN3 et l'école du 17 ème Km	Commune	2397	b
10	Voie de desserte du collège du 17ème Km de 6 mètres d'emprise	Commune	682	b
11	Extension de l'équipement scolaire	Commune	2633	b
12	Aménagement du carrefour RD3 et des chemins Fourcade et Letchis	Département	896	b
13	Extension école	Commune	1488	g
14	Extension de la Mairie annexe	Commune	761	g
15	Aménagement d'une aire de stationnement au Petit Tampon	Commune	2111	g
16	Voie d'accès de 6 mètres d'emprise sur le chemin des Courges	Commune	1188	b, c, d, i
Numéro	**Destination**	**Bénéficiaire**	**Surface en m²**	**Plan**
17	Création d'une voie d'accès de 6 mètres d'emprise	Commune	333	b, c, d, i
18	Equipement de quartier (ODQ " Nid Joli)	Commune	669	a
19	Equipement de proximité	Commune	2750	a
20	Voie de liaison de 10 mètres d'emprise depuis la rue Ignace Hoarau	Commune	1608	a
21	Création d'une voie d'accès de 6 mètres d'emprise	Commune	890	h
22	Prolongement de la voie de liaison de 8 mètres d'emprise	Commune	17573	a
23	Création d'une voie d'accès de 8 mètres d'emprise	Commune	6641	d, i
24	Voie de désenclavement de 8 mètres d'emprise	Commune	2423	d, e, i
25	Création d'une voie d'accès de 7 mètres d'emprise	Commune	3137	d, e, i
26	Création d'une voie de circulation de 6 mètres d'emprise	Commune	11622	d, e, i
27	Aménagement d'un giratoire sur la RN3	Région	1962	d, e, i
28	Création d'un accès de 6 mètres d'emprise	Commune	322	b, c, d, i
29	Réalisation d'une voie de liaison de 8 mètres d'emprise	Commune	4875	c, d, i
30	Création d'une voie d'accès de 8 mètres d'emprise	Commune	1726	d, i
31	Aménagement de la voie d'accès au cimetière	Commune	772	a, h
32	Extension école du 19ème Km	Commune	4140	g
33	Aménagement du collège	Département	14702	b
34	Equipement scolaire et sportif	Commune	20451	b
35	Voie d'accès de 8 m d'emprise entre la RN3 et chemin Armanette	Commune	2123	b
36	Extension de l'école et accès voirie	Commune	3967	b
37	Aire de stationnement	Commune	1991	a, b
38	Création d'une voie d'accès de 6 mètres d'emprise	Commune	1577	a, b

39	Aménagement d'un cimetière	Commune	21915	a, h
40	Extension de l'école de Trois Mares	Commune	9771	a
41	Rectification de voirie de 12 mètres d'emprise	Commune	492	a, b
42	Aménagement du carrefour RD3 et RD27	Département	1700	b
43	Création d'une voie d'accès de 5 mètres d'emprise	Commune	6137	b
44	Rectification de voirie RD 27	Département	1508	b
45	Rectification de voirie RD 27	Département	2176	b
46	Voie de liaison de 10 mètres d'emprise depuis la rue Adam de Villiers	Commune	1916	a
47	Aménagement d'un rond-point	Commune	601	a
48	Rectification de voirie de 13 mètres d'emprise	Commune	509	a
49	Voie de desserte de 8 mètres d'emprise	Commune	2132	a
Numéro	**Destination**	**Bénéficiaire**	**Surface en m²**	**Plan**
50	Voie d'accès de 8 mètres d'emprise depuis la rue lsautier	Commune	1120	a
51	Voie de liaison de 8 mètres d'emprise chemin Léon	Commune	2077	a
52	Voie de liaison de 8 mètres d'emprise impasse Mac Auliffe	Commune	1418	a
53	Aménagement d'une voie de 8 mètres d'emprise entre l'impasse Mac Aullife et la rue P Marchaing	Commune	1524	a
54	Voie d'accès de 10 m d'emprise entre le bvd Debré et la rue du Général De Gaulle	Commune	6771	a
55	Accès à partir de la rue Antoine Fontaine	Commune	1053	a
56	Aménagement de voirie de 6 mètres	Commune	9370	a, h
57	Voie de désenclavement de 7 mètres d'emprise	Commune	2415	d, e, i
58	Accès à l'opération "Centre-ville"	Commune	1952	a, h
59	Aménagement d'une place	Commune	356	a, h
60	Voie de liaison de 12 mètres d'emprise pour le prolongement vers la ZAC	Commune	4759	a
61	Voie d'accès de 5 mètres d'emprise pour l'impasse Adolphe Thiers	Commune	126	a, h
62	Voie de liaison de 16 mètres d'emprise	Commune	39685	a, b
63	Aménagement de voirie de 8 mètres	Commune	2673	h
64	Création d'une voie d'accès de 8 mètres d'emprise	Commune	1137	a, h
65	Création d'une voie d'accès de 8 mètres d'emprise	Commune	860	a, h
66	Voie de liaison de 12 mètres d'emprise entre la RD et la route Albert Hibon	Commune	23244	a
67	Voie de liaison de 6 mètres d'emprise	Commune	564	a
68	Création d'une voie d'accès de 6 mètres d'emprise	Commune	2274	a
69	Aménagement de la place SIDR	Commune	1301	a, h
70	Voie de liaison de 16 mètres d'emprise	Commune	12004	a

71	Voie de liaison de 8 mètres d'emprise entre la rue lsautier et la rue Paul Herman	Commune	4414	a
72	Création d'une unité de potabilisation	CA SUD	51267	c, i
73	Réalisation d'une voie de liaison de 8 mètres d'emprise	Commune	8201	c, d, i
74	Voie de désenclavement de 9 mètres d'emprise	Commune	1536	d, e, i
75	Création d'une voie d'accès de 8 mètres d'emprise	Commune	1417	d, e, i
76	Aménagement d'un giratoire sur la RN3	Région	1255	d, e, i
77	Aménagement d'un giratoire sur la RN3	Région	706	d, i
78	Création d'une voie d'accès de 10 mètres d'emprise	Commune	6903	d, i
79	Création d'une voie d'accès de 10 mètres d'emprise	Commune	1571	d, i, g
80	Création d'une voie d'accès de 12 mètres d'emprise	Commune	4757	d, i, g
Numéro	**Destination**	**Bénéficiaire**	**Surface en m²**	**Plan**
81	Rocade de contournement du 23eme Km de 15 mètres d'emprise	Commune	14310	d, i
82	Voie d'accès de 6 mètres d'emprise sur le chemin Rubis	Commune	567	d, i
83	Voie d'accès de 6 mètres d'emprise sur le chemin Rubis	Commune	991	d, i
84	Voie d'accès de 6 mètres d'emprise	Commune	838	d, i
85	Création d'une voie d'accès de 8 mètres d'emprise	Commune	1485	d, i
86	Création de voie (Schéma de voirie du 23ème Km) de 10 mètres d'emprise	Commune	12809	d, i
87	Création d'une voie d'accès de 10 mètres d'emprise	Commune	10618	d, i
88	Création d'une voie d'accès de 8 mètres d'emprise	Commune	4071	d, i
89	Aménagement d'un giratoire sur la RN3	Région	1017	d, i
90	Création d'une voie d'accès de 10 mètres d'emprise	Commune	2296	d, i
91	Création d'une voie d'accès de 6 mètres d'emprise	Commune	1282	h
92	Création d'une voie d'accès de 6 mètres d'emprise	Commune	1460	h
93	Voie de liaison de 16 mètres d'emprise	Commune	6588	a
94	Aménagement de la rocade urbaine	Commune	76938	a
95	Voie de liaison de 10 mètres d'emprise entre le chemin A.Hibon et le chemin Dassy	Commune	14766	a
96	Création d'un espace public	Commune	8353	d, i
97	Aménagement d'un rond-point	Commune	565	a, h
98	Voie de liaison de 10 mètres d'emprise	Commune	3040	a, h
99	Voie de liaison de 6 mètres d'emprise	Commune	945	a, h
100	Voie d'accès de 9 mètres d'emprise	Commune	5366	a
101	Aménagement d'un rond-point	Commune	468	a, b
102	Aménagement d'une voie de 8 mètres d'emprise	Commune	6312	a, b

103	Aménagement d'un rond-point	Commune	1244	i, g
104	Aménagement d'un rond-point	Commune	1244	g
105	Aménagement d'une voie de 12 mètres d'emprise	Commune	6282	g
106	Aménagement d'une voie de 8 mètres d'emprise	Communes	1275	g
107	Voie de 5 m d'emprise	Commune	1818	a, b
108	Aménagement d'une voie de 8 mètres d'emprise	Commune	128855	i
109	Création d'un centre de tri	Commune	8033	i
110	Extension du cimetière	Commune	37055	d, i
111	Extension du cimetière	Commune	1561	b
112	Aménagement de la mairie	Commune	8738	a

En application de l'article L.151-41 du code de l'urbanisme, le règlement du Plan Local d'Urbanisme peut délimiter des terrains sur lesquels sont institués dans les zones urbaines et à urbaniser, des emplacements réservés en vue de la réalisation, dans le respect des objectifs de mixité sociale, de programmes de logements qu'il définit.

Les emplacements réservés sont repérés et numérotés aux documents graphiques. Chaque lettre renvoie à la présente liste. Par ailleurs, les surfaces indiquées ne sont pas les surfaces cadastrales officielles mais une évaluation surfacique effectuée à partir d'outils SIG.

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²	Plan
a	Opération d'aménagement, comportant au minimum 20 logements sociaux	Commune	3365	c
b	Opération d'aménagement, comportant au minimum 30 logements sociaux	Commune	2195	a, b
c	Opération d'aménagement, comportant au minimum 115 logements sociaux	Commune	6531	a, b
d	Opération d'aménagement, comportant au minimum 25 logements dont 10 logements sociaux	Commune	1514	b
e	Opération d'aménagement, comportant au minimum 40 logements dont 15 logements sociaux	Commune	2928	e
f	Opération d'aménagement, comportant au minimum 40 logements dont 15 logements sociaux	Commune	2264	b
g	Opération d'aménagement, comportant au minimum 10 logements dont 5 logements sociaux	Commune	2710	b
h	Opération d'aménagement, comportant au minimum 100 logements dont 50 logements sociaux	Commune	9599	b
j	Opération d'aménagement, comportant au minimum 60 logements dont 25 logements sociaux	Commune	31578	b

k	Opération d'aménagement, comportant au minimum 10 logements sociaux	Commune	1630	d, e
l	Opération d'aménagement, comportant au minimum 10 logements sociaux	Commune	3762	d, e
m	Opération d'aménagement, comportant au minimum 75 logements dont 30 logements sociaux	Commune	15495	c
n	Opération d'aménagement, comportant au minimum 60 logements sociaux	Commune	4582	b
o	Opération d'aménagement, comportant au minimum 65 logements dont 40 logements sociaux et des équipements	Commune	13069	c
Numéro	**Destination**	**Bénéficiaire**	**Surface en m²**	**Plan**
p	Opération d'aménagement, comportant au minimum 50 logements sociaux	Commune	4777	b
r	Opération d'aménagement, comportant au minimum 30 logements sociaux et des équipements	Commune	12323	d
s	Opération d'aménagement, comportant au minimum 60 logements dont 25 logements sociaux et des équipements	Commune	22518	d
t	Opération d'aménagement, comportant au minimum 60 logements dont 25 logements sociaux et des équipements	Commune	22984	d
u	Opération d'aménagement, comportant au minimum 40 logements dont 15 logements sociaux et des équipements	Commune	22750	d
v	Opération d'aménagement, comportant au minimum 40 logements sociaux	Commune	1872	b
w	Opération d'aménagement, comportant au minimum 55 logements sociaux	Commune	3344	a, b
x	Opération d'aménagement, comportant au minimum 120 logements dont 40 logements sociaux	Commune	20130	b, c
y	Opération d'aménagement, comportant au minimum 40 logements sociaux	Commune	2747	b
z	Opération d'aménagement, comportant au minimum 40 logements sociaux	Commune	4619	a, b
aa	Opération d'aménagement, comportant au minimum 89 logements sociaux	Commune	8984	b
ab	Opération d'aménagement, comportant au minimum 45 logements sociaux	Commune	3257	b
ac	Opération d'aménagement, comportant au minimum 35 logements sociaux	Commune	8345	g
ad	Opération d'aménagement, comportant au minimum 30 logements sociaux	Commune	3388	d
ae	Opération d'aménagement, comportant au minimum 30 logements sociaux	Commune	1857	b

af	Opération d'aménagement, comportant au minimum 25 logements sociaux	Commune	7331	d
ag	Opération d'aménagement, comportant au minimum 60 logements dont 25 logements sociaux	Commune	7029	b
ah	Opération d'aménagement, comportant au minimum 45 logements sociaux	Commune	11647	a
Numéro	**Destination**	**Bénéficiaire**	**Surface en m²**	**Plan**
aj	Opération d'aménagement, comportant au minimum 69 logements sociaux	Commune	6200	b
ak	Opération d'aménagement, comportant au minimum 30 logements sociaux	Commune	11001	d
al	Opération d'aménagement, comportant au minimum 15 logements sociaux	Commune	3640	a
am	Opération d'aménagement, comportant au minimum 25 logements sociaux	Commune	1959	b
an	Opération d'aménagement, comportant au minimum 29 logements sociaux	Commune	37682	d
ao	Opération d'aménagement, comportant au minimum 24 logements sociaux	Commune	1976	b
ap	Opération d'aménagement, comportant au minimum 20 logements sociaux	Commune	805	a, b
ar	Opération d'aménagement, comportant au minimum 30 logements sociaux	Commune	4944	b
as	Opération d'aménagement, comportant au minimum 88 logements sociaux	Commune	7619	b
at	Opération d'aménagement, comportant au minimum 60 logements sociaux	Commune	7625	b
au	Opération d'aménagement, comportant au minimum 30 logements sociaux	Commune	3087	c
av	Opération d'aménagement, comportant au minimum 20 logements sociaux	Commune	5067	b
aw	Opération d'aménagement, comportant au minimum 40 logements sociaux	Commune	2865	d
aq	Opération d'aménagement, comportant au minimum 25 logements sociaux	Commune	5385	a, b